
[Les arbres génétiquement modifiés: ne sont pas une solution aux changements climatiques](#)

Déclaration condamnant les mauvaises solutions climatiques proposant de faire appel aux arbres génétiquement modifiés

Alors que la fréquence et la gravité des effets dévastateurs des changements climatiques augmentent, divers acteurs aux intérêts entrepreneuriaux promeuvent le recours à des arbres génétiquement modifiés (GM) dans le cadre de solutions faisant appel à la compensation carbone et à la bioéconomie en émergence afin d'atténuer les changements climatiques. Or, de tels arbres, dont l'efficacité n'a d'ailleurs jamais été démontrée, engendrent divers risques potentiels.

Plusieurs organisations non gouvernementales ont émis aujourd'hui une déclaration mettant en garde contre les « fausses solutions » climatiques faisant appel aux arbres GM. Selon les signataires de cette déclaration, des chercheurs tentent de modifier la composition du bois afin de faciliter la production de bioplastiques, de produits biochimiques et d'éthanol cellulosique. Ils tentent également de modifier les arbres afin d'accroître leur capacité à stocker le carbone. Les signataires de la déclaration expliquent en outre que la culture à grande échelle de tels arbres GM pourrait avoir des effets dévastateurs sur les forêts, les communautés qui dépendent de celles-ci, et la biodiversité, en plus de potentiellement aggraver les changements climatiques.

La déclaration, émise par The Campaign to STOP GE Trees, est approuvée par une coalition internationale qui comprend Biofuelwatch, Global Justice Ecology Project, World Rainforest Movement, GE Free New Zealand, Rural Coalition, RADA (Red de Accion por los Derechos Ambientales - Chile), ETC Group, Indigenous Environmental Network, Canadian Biotechnology Action Network (CBAN), Dogwood Alliance, ActionAid USA, and OLCA (Observatorio Latinoamericano de Conflictos Ambientales- Chile).

Vous pouvez prendre connaissance de la déclaration au <https://stopgetrees.org/wp-content/uploads/2021/09/GE-trees-statement-FR.pdf>

8 septembre 2021